

75-16



0001

16

LETTRES
D'UN
PROPRIÉTAIRE FRANÇOIS
A M. NECKER,
*Sur son Traité de l'Administration des
Finances.*

Par M. le Baron de ***.

Hæ nugæ seria ducent.
Horat. Art. Poët.



A PARIS,
Chez tous les Marchands de nouveautés.

M. D C C. L X X X V I I .



L E T T R E S

D' U N

PROPRIÉTAIRE FRANÇOIS

A M. NECKER,

*Sur son Traité de l'Administration des
Finances.*

LETTRE PREMIERE.

J'AI l'honneur d'être François, Monsieur, & François propriétaire. J'aime mon Roi, ma Patrie, le bonheur public & particulier, mon intérêt personnel, sans heurter celui d'autrui, les sciences, les arts utiles & agréables; enfin tous les hommes mes semblables & mes freres compris sous le beau nom d'*humanité*. L'amour de la chose publique s'accorde avec les prin-

A

(2)

cipes de l'homme qui veut raisonner d'après une fautive philosophie. Raisonnons donc ensemble, Monsieur, quelques instans, & *combattons-nous au plus près*. « Cette maniere est, » dites-vous (p. 5, chap. 1^{er}, 2^e vol.), la » seule qui puisse faire remporter quelques » avantages sur l'*habitude & la fautive science* ». Dans le combat plus sérieux des armes, vous savez de même, Monsieur, qu'elle ne déplaît pas à notre nation que vous aimez, & que vous voudriez, dites-vous, rendre *plus heureuse*. Mais le bonheur des pauvres humains n'est pas dans la guerre, comme vous nous l'apprenez, à la vérité, avec un peu de pompe, mais avec beaucoup de justesse, à propos des finances ! Il seroit sans doute plus doux, plus avantageux, plus glorieux même, de vivre paisiblement au sein de ses foyers champêtres, que d'aller avec fureur verser le sang des hommes, souvent sur une terre fertile & destinée à produire des fleurs ou des moissons. *L'opinion publique*, que vous respectez tant, Monsieur, est bien cruelle à cet égard, & bien peu raisonnée ! Nous sommes encore presque tous éloignés de pratiquer

(3)

cette sage leçon donnée au monde & aux plus grands Empereurs par le Prince des Poètes latins, Philosophe plus éclairé qu'on ne le suppose ordinairement.

Nulla salus bello, pacem te poscimus omnes.

Ce beau vers ne vaut-il pas bien l'inscription qu'on lit sur nos bouches à feu :

Ultima ratio regum ?

Quoi qu'il en soit, Monsieur, des maximes du sage, & des vers des grands Poètes sur les combats & sur les conquêtes, revenons aux principes & aux loix qui fondent & constituent le bonheur d'une société politique. Vous avez donné à vos pensées & à votre style un ton si élevé, que je dois craindre en vous combattant, de ne pas vous atteindre. Mais qu'importent à un François les armes de son ennemi ? Vous donnez le signal du combat, j'ose l'engager. Si je triomphe d'un adversaire aussi redoutable que vous le paroissez à la *multitude*, j'en aurai plus de gloire. Je vous l'avouerai pourtant, Monsieur, ce n'est pas elle que je recherche ici ; je ne veux que vous ramener aux calculs de la raison & à l'expérience. C'est d'après elles seules que je

(4)

prétends vous exposer au grand jour , à ce tribunal suprême où , selon vous , *tous les hommes qui attirent sur eux les regards , sont obligés de comparoître. Là , l'opinion publique , comme du haut d'un trône , décerne des prix & des couronnes , fait & défait les réputations* (Introduction , page 58).

Je ne vous combats , Monsieur , ni par envie , ni par haine , ni pour faire grossir la liste de vos ennemis. Vous avez un *caractère* , de l'énergie , du *génie* même , dit-on ; j'y consens. Mais je ne vous connois pas personnellement , & vous ne devez pas vous offenser , si je cherche dans vos écrits à m'en convaincre. Vous avez cru nous parler raison ; permettez-moi de croire aussi que j'emploierai son langage.

Dès à présent , Monsieur , vous devez voir clairement quel est tout le dessein de mes Lettres. J'y parlerai principes , & y ferai , comme vous , des calculs , en laissant à nos Journalistes la tâche d'apprécier en vous le Littérateur. Mon style n'aura pas la pompe du vôtre. Je laisse également aux Poètes héroïques *l'os magna sonaturum* d'Horace , pour

(5)

m'en tenir au précepte qu'il nous donne ailleurs , lorsqu'il nous dit à tous , Philosophes & Poètes , Géometres & Orateurs , Banquiers & Propriétaires : « Voulez-vous connoître au » vrai l'art de bien écrire ? Méditez bien votre » sujet , choisissez vos expressions , fuyez l'éclat » des vaines paroles , soyez court sans être » obscur , dites beaucoup de choses en peu » de mots ; voilà l'art & le précepte : *scribendi » rectè sapere est principium & fons* ».

Mais pour éviter , comme on dit , le *galimatias double* , je ne ferai mention des mots ou de la valeur des idées qui y sont attachées , qu'autant qu'il faudra éclaircir les choses ; car enfin il faut d'abord s'entendre soi-même , & ensuite se faire entendre aux autres. Or , tout cela ne peut s'opérer que par des idées nettement conçues , & clairement exprimées. Voilà , selon moi , toute la magie de la bonne éloquence. Consultez un Médecin éclairé , il vous dira que la bouffissure du visage n'offre que l'apparence de la santé , & n'est pas la santé même.

Pour connoître vos principes & leur enchaînement , je me verrai forcé de parcourir

(6)

vos trois gros volumes en même-tems , tantôt l'un , tantôt l'autre ; il faudra bien que vous me pardonniez , Monsieur , ce rapprochement de vos idées & ce pénible travail , puisque vous me l'avez laissé à faire ; car quoique vous disiez dans ce livre *écrit & médité loin du tumulte & des affaires* , il est très-clair pour ceux qui savent lire , qu'il manque d'ordre , de méthode , & qu'il se ressent un peu de ce fracas horrible qui vous a exposé à tant de peines & de dangers ! En bonne conscience même , vous auriez pu le réduire au tiers de son total , c'est-à-dire , à un seul volume. Cette réduction vous eût épargné , de la part de vos ennemis , les sarcasmes & les petites malices d'usage en ces fortes d'occasions. S'il m'arrive quelquefois de les rappeler au lecteur , croyez que je ne le ferai que pour l'instruction publique ; j'aime mieux m'attacher fortement aux principes que de me livrer au plaisir de faire une diatribe.

Vos calculs & vos tableaux deviennent intéressans dans les circonstances présentes ; je me vois forcé de leur en opposer d'autres plus exacts , plus justes & plus convenables. Je

(7)

tâcherai de le faire d'après vos *données même*. Après l'examen de vos principes & de vos calculs , je passerai à celui de votre plan de réforme ou d'amélioration ; & je vous ferai part de mes idées à ce sujet. C'est alors que le combat , d'amusant qu'il aura pu paroître dans les premières Lettres , deviendra sérieux & digne de vous dans les dernières.

Le rapprochement de quelques-uns de vos principes épars , & leur examen , vont faire l'objet de la lettre qui suit.

J'ai l'honneur d'être , Monsieur , &c.



(8)

L E T T R E I I.

JE crois, Monsieur, que dans la recherche des vérités, soit intellectuelles, soit physiques, la *modestie* & l'*attention*, c'est-à-dire, la défiance de soi-même & la tension d'esprit que vous appelez *tenue*, sont très-nécessaires. Je suis persuadé que vous avez ces deux qualités essentielles, que vous êtes capable de cette *tenue* d'esprit, & que vous ne dédaignez pas même toujours la métaphysique, quoique vous ayez dit, en 1775 & 1781, que *ce n'est point avec des idées métaphysiques & des abstractions, qu'on remplit le trésor royal*. Il est certain qu'on ne peut pas mieux dire. Mais ce qui m'a véritablement étonné, c'est que vous nous donniez d'un ton assez tranchant, & sans y avoir fait, à ce qu'il paroît, beaucoup d'attention, des principes très-singuliers sur la Justice, disant (tome I^{er}, page 182), qu'*en y réfléchissant bien, l'on appercevra que la Justice, cette vertu si nécessaire dans l'état de société, n'est elle-même fondée que sur des droits & des rapports*.

(9)

rapports passagers. Ce langage, dans la bouche d'un grand Administrateur & d'un grand Législateur comme vous, m'a paru un peu étrange. J'avois toujours pensé qu'il y avoit une Justice primitive, immuable, indépendante *des droits & des rapports passagers*; que cette Justice étoit dans tous les cœurs, de tous les tems, & de tous les pays. Comme il est important de fixer les idées à cet égard, & qu'il est possible d'avoir des notions fausses de cette Justice, & que je me trompe, nous allons faire décider la question par un grand Législateur d'une célèbre République, & Administrateur lui-même, je veux dire par Cicéron.

« Il y a de la folie, disoit ce grand homme,
 » à créer des loix qui n'aient pas leur raison
 » ou motif dans la nature, toujours immuable;
 » la Justice & ses loix ne peuvent varier au
 » gré des opinions humaines; la loi qui doit
 » nous faire obéir est une & universelle; on
 » ne peut l'abolir ni en retrancher; elle n'a
 » besoin que d'elle-même pour se rendre in-
 » telligible; elle seule est son interprète; elle
 » oblige toutes les nations; & dans tous les
 » tems, à Rome, à Athenes, aujourd'hui &

B

(10)

» demain, cette loi éternelle & invariable de
 » la droite raison, conforme à la nature, &
 » par-tout répandue, dans les esprits & dans
 » les cœurs, ne peut subir aucun changement,
 » aucune altération de la main des hommes ;
 » les méchans même n'ont jamais eu le pou-
 » voir de la détruire. *Non erit alia lex Romæ,*
 » *alia Athenis, alia nunc, alia postea, &c.*
 » (*Cicer. de Fragm. de Republicâ, lib. 3.*) »
 Je suis fâché, Monsieur, que vous m'avez
 mis dans le cas de vous donner un démenti
 si formel ; mais il falloit bien vous arrêter
 court sur un article aussi important ; & je ne
 pouvois le faire qu'en vous opposant quel-
 qu'autorité respectable, quelque homme il-
 lustre versé dans la science du gouvernement
 politique, & grand Administrateur lui-même.
 N'apprehendez pas, Monsieur, que je pousse
 plus loin ce parallèle ; il me suffit de vous
 avoir indiqué une des sources où l'on puise
 les vrais principes de la science des gouver-
 nemens, & les véritables notions de la Justice
 législative.

Avant d'aller plus loin, souffrez que je rap-
 pelle au lecteur un passage de votre Intro-

(11)

duction (page 86), qui est une conséquence
 de ce que vous venez de dire sur la Justice.
 « Je connois peu d'idées *générales*, dites-vous,
 » *applicables* aux impôts, au commerce, à
 » l'industrie, au crédit, au numéraire, à la
 » circulation, aux richesses, aux dépenses,
 » au luxe, & à tant d'autres objets politiques,
 » qui ne soient susceptibles de réserves & d'ex-
 » ceptions ».

Qu'on joigne ce passage au précédent, &
 vous conviendrez vous même que vous avez
 un peu négligé l'étude des loix d'une bonne
 administration. En effet, dire qu'il y a peu
 d'idées *générales applicables* à tous ces objets,
 qui ne soient susceptibles de *réserve*, &c. c'est
 presque dire qu'il n'y en a point ; c'est avouer
 qu'on n'a pas de bases, de points fixes en
 Administration de votre façon ; qu'on va à
 tâtons & suivant les circonstances, c'est-à-dire,
 que vous n'avez pas de principes. D'après
 votre aveu, on n'en peut plus douter. Vos
 opinions sur les moyens qu'on pourroit ima-
 giner pour gouverner un Etat par des idées
 simples & générales, sont encore bien singu-

B 2

(12)

lières. Vous en avez même pris une là-dessus qui paroît inconcevable.

« Je fais bien , dites - vous , (p. 7 & 8 ,
 » chap. 1^{er} , 2^e vol.) qu'en se bornant à con-
 » seiller des *modifications* , quelqu'importantes
 » qu'elles soient , & en renonçant aux idées
 » *tranchantes* , on a moins de moyens pour
 » *entraîner* ; car l'*exagération* est presque tou-
 » jours simple dans ses *développemens* , & ar-
 » dente dans ses mouvemens ; elle n'a rien de
 » *composé* , rien qui l'arrête , rien que les
 » hommes ne saisissent avec facilité , & qu'ils
 » ne louent avec toute la reconnoissance des
 » gens initiés sans peine à la science de l'Ad-
 » ministration. Mais ce qui sied à l'éloquence
 » ne convient pas de même aux affaires. Celles
 » des Finances exigent presque sans cesse un
 » esprit de mesure & de conciliation ».

Permettez-moi , Monsieur , d'observer ici ,
 comme vous l'avez fait en parlant de ces
 Messieurs que vous appelez des *raisonneurs*
superficiels (p. 173 , 2^e vol.) qui se procurent ,
 dites-vous , assez souvent le plaisir de lier de
 grands mots à de petites idées , que vous avez
 voulu vous procurer aussi ce plaisir ; je ne pré-

(13)

tends pas d'ailleurs vous traiter avec la même
 rigueur que vous traitez les autres , qui , pour
 se venger , pourroient dire que cette phrase
 n'est que du galimatias. Moi , j'y trouve des
 idées , & même une sorte d'éloquence , un peu
 recherchée à la vérité , mais qui a son mérite.
 Malgré cela , on ne peut se dissimuler que vos
 prétentions affectées à cette sublime éloquence
 ne puissent autoriser quelqu'un à vous dire :
 « est-ce que les inconvéniens actuels attachés
 » à la multiplicité des impositions , & à leur
 » perception *inextricable* , n'étoient pas assez
 » grands , pour vous dispenser d'avoir recours
 » à l'amplification & à l'emphase » ? Et à vous
 rétorquer ce que vous dites vous-même , que
toute cette éloquence sur des calculs de finance
n'est que de l'exagération & d'un mauvais style ,
qui n'en impose à personne , sur-tout à ceux dont
le cerveau se trouve bien organisé. Vous savez
 que les hommes de cette classe sont bien rares ;
 mais enfin , il en existe , & à cet égard , je
 tombe d'accord avec vous. Mais convenez
 d'ailleurs , que vous avez toujours eu un peu
 de penchant pour l'éloquence verbeuse , & sur-
 tout pour les idées extraordinaires ; cela me

(14)

rappelle celles que vous aviez en 1775, lorsque vous disiez :

« En suivant les traces de la vérité, & se conformant à sa route onduleuse, souvent même on ne plaît à personne; il faut de l'excès pour entraîner; il faut un panache blanc pour se faire suivre ».

Vous fûtes relevé dans le tems par un Abbé Polonois; mais il paroît que ni le tems, ni les bonnes raisons, ne suffirent pas pour vous faire renoncer à vos idées. Cela est fâcheux pour l'univers & pour notre France en particulier, que vous vouliez réformer alors, bien que vous la crussiez irréformable.

Que d'injures éloquentes, Monsieur, vous lui prodiguez à cette nation! Le style est quelquefois léger; mais que le sarcasme est amer! Etoit-ce-là le moyen que vous vous réserviez pour vous faire aimer, regretter, & suivre par cette nation, quoique votre tête ne fût pas ornée d'un panache blanc. Ah! Monsieur, quelle brillante idée que celle de ce panache! Quelle ambition pour un homme grave & un Administrateur vertueux! Henri IV ne se servoit de cette parure que le jour d'une bataille

(15)

pour animer ses troupes & s'en faire suivre dans le chemin de l'honneur. Ne seriez-vous pas un peu tenté de le porter ce panache? Tout le monde vous suivroit jusqu'aux montagnes de la Suisse. En vérité, plus je médite sur votre caractère moral, plus je me perds dans la chaîne des idées que je voudrois m'en former. Pardon, Monsieur, si je me trouve si souvent arrêté dans l'examen de votre Ouvrage par des expressions ou des idées qui paroissent gigantesques. D'ailleurs, il est très-difficile de vous suivre dans vos principes. Leur chaîne ne tient quelquefois qu'à un fil imperceptible dans votre Livre; on la perd souvent de vue, à cause des fréquentes interruptions qu'on y trouve; elle est même quelquefois totalement rompue. N'importe, je tâcherai d'en recueillir un assez grand nombre pour que rien n'échappe à votre gloire ou à la couronne que la multitude ou l'opinion publique, du haut de son trône, ne manquera pas certainement de vous décerner.

On lit dans votre Livre que « c'est dans une sorte de conception du bien universel que l'homme d'état doit chercher des secours,

(16)

» & ces fortes d'idées , ajoutez-vous , de-
» viennent *fugitives* ou *pénétrantes* , selon que
» l'esprit les rallie , & que le caractère y joint
» son mouvement (2^e vol. pag. 528) ». Il
faut bien l'avouer , Monsieur , puisqu'il s'agit
ici de vos louanges ; ce sentiment vous rap-
proche beaucoup du vertueux Sully , qui pen-
soit & agissoit de cette façon , la meilleure
qu'on ait pu imaginer jusqu'à nos jours & jus-
qu'à vous. Mais vous conviendrez que votre
pensée est singulièrement rendue , & difficile
même à concevoir. Car enfin , il faut s'en-
tendre ; & qu'entendez-vous , je vous prie ,
par des *idées fugitives & pénétrantes* ? Vous re-
gardez donc la *conception du bien universel*
comme une idée qui devient *fugitive* ou *pé-
nétrante* , selon que l'esprit la *rallie*. Mais com-
ment rallier des idées fugitives ou qui s'échap-
pent continuellement , & qui ne peuvent être
comparées qu'aux ombres qui voltigent dans
les champs élysées ? Comment les attraper ?
Quant à celles qui sont *pénétrantes* , elles peu-
vent avoir plus d'effet ; & en général , je crois
qu'une nation doit faire plus de cas d'un Ad-
ministrateur qui a des idées *pénétrantes* , que de
celui

(17)

celui qui n'en a que de *fugitives*. Je ne fais ,
Monsieur , si je vous ai bien compris ; mais il
me semble qu'on ne peut pas vous interpréter
d'une autre manière. D'ailleurs , je conviens
que vous avez des *pensées fortes* ; mais si ces
petits Administrateurs , tels que vous les dé-
peignez , page 78 de votre Introduction , &
que vous opposez à *votre grand homme public* ,
pages 44 & 45 , ne les approuvent pas , n'en
soyez pas surpris ; *ils n'aiment* , comme vous le
dites , *que le mystère & l'obscurité ; leur ame
étroite a peur du grand jour*. Si on leur parle
d'*idées générales* , de *conception de bien univer-
sel* , ils vous rient au nez , ou haussent les
épaules , & ne vous entendent pas ; il est inu-
tile que vous leur parliez ; ils ne vous com-
prendroient point ; je crois vous entendre
beaucoup mieux , & je vous fuis.

Parmi vos principes , vous admettez dans
un Administrateur la nécessité des *vertus mo-
rales* , & vous en parlez même assez longue-
ment. C'est fort bien. Les modèles que vous
citez sont encore très-beaux. Mais , pour avoir
des vertus solides , vous conviendrez qu'il

C

faut avoir des *principes*, des idées justes; le bonheur ou le malheur des hommes & des Rois en dépend. Vous voulez encore qu'un Ministre, un Administrateur, ne soit pas un homme foible, & vous dites: *eh! fût-il honnête*, c'est-à-dire, ayant des principes, des idées vraies, *il peut nuire même davantage qu'un homme sans principes & sans idées justes, mais dont le caractère a plus de TENVUE*. Quel langage, Monsieur! Dieu nous garde d'un homme d'état sans principes, ou dont le caractère a trop de *tenue*! Le Ministre foible laisse aller, à la vérité, les choses comme il les a trouvées; mais l'homme d'une *tenue* ferme dans le caractère, & qui n'auroit point de principes, nous écraseroit sans pitié; & nul ne pourroit lui dire, pas même le Prince, *monstre! retire-toi du gouvernail*.

Ce beau caractère moral dont vous parlez, fruit des idées justes, des notions claires du bien & du mal, n'appartient pas à tout le monde. Si ces notions manquent à un Administrateur, il est impossible qu'il puisse connoître les loix d'une saine administration;

d'où je conclus que n'ayant pas eu ces notions, vous ne pouviez point avoir des principes, ni connoître ces loix.

Du reste, je n'examine pas ce qui est hors de ma portée, & je laisse en arriere une infinité de propositions qui n'ont aucun rapport avec les principes d'administration, & qui renferment des pensées trop sublimes ou des sentences, & qui appartiennent évidemment ou à la morale ou à la métaphysique, telles que celle-ci :

« Oh! qu'une exacte mesure! Oh! qu'une parfaite modération & dans *ses* jugemens, & dans *ses* pensées, sont des facultés rares & difficiles! On croit être *grand* de tout ce qu'on exagere, *habile* de tout ce qu'on censure, & *vertueux* de tout ce qu'on exige des autres (chap. 32, 3^e vol.) ».

J'avoue que je n'ai rien compris à cette phrase. J'ai cru qu'au commencement, il étoit question d'une *mesure de blé*; qu'au milieu, la *modération* avoit *ses* pensées & portoit des *jugemens*; & qu'à la fin on étoit grand, habile ou vertueux de *quelque chose*; mais j'ai bien

vu que je me trompois , que je ne concevois pas , & dès lors , je me suis écrié sur le bord de l'abîme : ô profondeur ! ô *altitudo* ! ô ! ô ! ô ! &c.

Je vais examiner dans la lettre suivante quelqu'autres propositions majeures, vos idées sur les vraies richesses d'un état, sur l'administration de Colbert & de Sulli, dont vous offrez le parallele, & sur ce qui caractérise distinctement l'homme d'état, le grand Administrateur.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.



L E T T R E I I I.

IL se présente d'abord, Monsieur, une très-grande question à résoudre, & dont vous n'offrez qu'une demi-solution. Il s'agit de savoir lequel des deux, de Sulli ou de Colbert, mérite le plus nos hommages, & a le plus de droit à notre reconnoissance. Je fais que vous avez fait le panégyrique de Colbert, & qu'une Académie célèbre vous a couronné en 1773. Je tremble un peu de vous dire ici ma pensée. Vous obtîntes alors une palme glorieuse que je suis bien loin de vouloir vous ravir. Mais il ne s'agit plus aujourd'hui d'un prix d'éloquence; il est question des principes sur lesquels on doit fonder, sans variation, le bonheur public. Dites-nous donc lequel de ces deux Ministres doit emporter la balance? Energie dans l'ame, *beau caractère moral*, principes généraux simples & sûrs, administration ferme & juste, travail immense d'esprit & de corps, vertu éclairée & courageuse, amitié pure & passionnée; bon guerrier, grand hom-

me d'Etat; voilà Sulli, l'ami de son Roi, l'ami des peuples, & dont le portrait s'embellit chaque jour de la reconnoissance de tous les cœurs françois.

On peut opposer à ce tableau celui que vous avez fait de Colbert. Dans le parallele nouveau de ces deux Administrateurs, vous dites, page 43 de votre Introduction, que *Colbert a besoin d'être loué par le récit de son administration, dont il reste plus de traces; qu'il perd à tout ce qu'on oublie de lui, & qu'il réunissoit plus de vues générales.*

Vous voilà décidé en sa faveur, Monsieur; mais les raisons que vous donnez me paroissent bien foibles. S'il reste plus de traces de l'administration de Colbert, successeur éloigné de Sulli, & presque notre contemporain, ce n'est point une raison de supériorité; un mal peut se perpétuer avec l'oubli des principes. Je ne vois pas qu'un cahos de Réglemens aussi peu raisonnables que mal calculés, dont un Ministre s'enveloppe pour paroître grand Législateur, soit un bien superbe monument élevé à sa gloire; la *manie réglementaire*, selon moi ou quelqu'un, *n'est pas le génie des loix.* La marche

de Sulli, même au milieu du feu des guerres civiles & étrangères, ne vous paroît-elle pas plus sage, mieux raisonnée, & sa législation à la fois plus juste & plus douce pour les villes & les campagnes! Lisez donc, Monsieur, une fois, & relisez cent fois, s'il le faut, pour vous en convaincre, ses Mémoires, ceux d'Henri IV, & enfin, ce qu'on appelle les *Economies royales de Sulli.* Où lisons-nous jamais celles de Colbert & de tant d'autres qui ont cru ressembler au premier? Ah! Monsieur, croyez-en les gens qui raisonnent quelquefois sur les grands tableaux des calculs de finances; ne commettez plus votre éloquence ni vos talens en nous présentant de ces sortes de paralleles, qui n'ont plus d'ailleurs le mérite de la nouveauté. Voltaire nous avoit déjà tracé, dans sa *Henriade*, la ligne de démarcation entre Mazarin & Richelieu; & il l'avoit fait en grand Poète & en Historien. C'étoit assez pour des François charmés de tous ces tableaux. Avoient-ils besoin de les revoir tracés de votre main, sur-tout dans un livre de finance? Deviez-vous encore citer pour un exemple à suivre, sous un Monarque

peu curieux de conquêtes , sous un jeune Roi économe , sensible & bienfaisant , ami de la paix , la vertu républicaine & farouche de Caton , dont le continuel refrain étoit *delenda est Carthago* ? Enfin , Monsieur , si , comme vous l'avez répété vingt fois dans votre Ouvrage , ce n'est point par des comparaisons , par l'exemple des autres peuples qu'il faut se gouverner , c'est donc par les *idées générales du bien universel* , par les loix toujours sages de la *droite raison*.

Pour donner un Code d'Administration , pour se livrer au ministère d'une grande place , il convient de préparer son esprit , ses idées , c'est-à-dire ses principes de bien public , & de gouverner en conséquence. Voilà la marche de l'homme vertueux , de l'homme d'état , de l'homme public , du grand Administrateur , du grand Législateur , que l'œil du sage & la postérité reconnoissent pour grand Ministre. Tel fut Aristide chez les Grecs ; Cicéron , Caton même , chez les Romains ; Sulli chez les François. Si l'on n'a pas ces qualités , il faut se retirer & se taire.

D'après les modeles que je me plais à vous rappeler ,

rappeller , vous devez voir que les vertus morales naissent des lumieres , ainsi que le grand caractère dans l'homme d'état ; & qu'il faut avoir des principes conformes à la *droite raison* pour bien gouverner.

Vous reconnoissez vous-même l'empire de cette raison & du *bon sens* ; mais vous régentez l'autorité d'une manière un peu dure , lorsque vous dites :

« Quand on apperçoit toutes les fautes » graves dont l'autorité *se tire si légèrement* en France , on ne peut imputer qu'à indifférence la *pusillanimité* qu'on y a si souvent montrée lorsqu'il s'agissoit de réformes indiquées par le *bon sens* & sollicitées par le *bien public* ». Pag. 70 , vol. 2.

Croyez-vous que certaines réformes que vous proposez soient indiquées par le *bon sens* & sollicitées par le *bien public* , sur-tout lorsque vous dites , en parlant des propriétaires fonciers : « *il faut enchaîner ces lions avant qu'ils s'élancent* ». Mais que vous ont donc fait ces lions auxquels vous voudriez rogner les ongles ? Ne vous ont-ils pas nourri de leur lait , peut-être même de leur sang ? Ou sont donc

(26)

les *vertus morales*, les loix qui apprennent qu'il faut s'emparer du bien d'autrui pour en enrichir d'autres, enchaîner des lions pour engraisser des tigres ? Mais voyons les principes de votre législation.

Comme Administrateur, vous dites, page 78 de votre Introduction, « que les *mouvements* » de fortune parmi les riches sont indifférens » à l'Etat ». Et vous ajoutez, comme Législateur : « *il suffit d'assujettir ces variations aux règles de la Justice & à l'empire des loix* ». On fait d'avance, Monsieur, quelle seroit votre justice, vous qui ne la croyez que momentanée ou relative aux circonstances. Je vous avoue que par votre législation variable & arbitraire, par votre administration générale sans règle, sans point fixe, j'ai cru que vous nous regardiez tous comme des billets de loterie jettés par caprice dans la roue de fortune, d'où on les tire au hasard. J'admire encore plus vos contradictions. Tantôt vous voulez qu'on enchaîne les propriétaires fonciers, sur-tout les riches, comme des lions prêts à s'élancer; & tantôt vous vous rappelez qu'ils ont des propriétés qu'il faut respecter;

(27)

qu'ils sont membres de l'Etat. Vous pensez de même des Financiers, des Négocians; tantôt vous les traitez comme des sang-sues publiques, & tantôt vous les regardez comme les colonnes de l'Etat. Après les avoir maltraités les uns & les autres, un remords de conscience vous arrache cet aveu, pag. 377, 378, 2^e vol.

« Les droits & les rapports des divers membres d'une société, ne sont pas comme des grains de sable qu'on peut mêler & bouleverser à son gré. L'exagération des impôts rend leur sage distribution difficile. Des déplacements de fortune naissent indispensablement, & la diminution des propriétés de ceux qui tiennent au sol & à la patrie, & l'augmentation des richesses de cette classe d'hommes qui, sous le nom de *RENTIERS*, peuvent devenir également citoyens de tous les pays ».

Je ne reviens pas de ma surprise, on ne le croiroit pas. Le Panégyrique de Colbert qui tombe ici aux pieds de la statue de l'ami d'Henri IV ! Mais vos *rentiers*, Monsieur, me rappellent une autre espèce d'hommes plus avides, & conséquemment plus dangereux;

(28)

c'est ce qu'on appelle, je crois, en langue de banque, *agiateurs*. A cette espece peut se réunir encore, sans inconvénient, celle des *prêteurs à l'avance*. Toute cette fourmilliere, bien connue dans Paris & sur les grandes places de toutes les Villes de luxe, a une maniere assez avantageuse de faire son commerce ou trafic. Ces gens-là ne sont pas, comme vous le dites, *citoyens de tous les pays*; ils ne le sont d'aucun. Cependant ils ont deux patries qu'ils aiment beaucoup; l'une, où ils *achètent l'argent à bon marché*; l'autre, où ils *le revendent fort cher*. N'avouez-vous pas, Monsieur, avec moi, que cette classe d'hommes est très-précieuse pour un Etat, & surtout pour la France? Je m'en rapporte à vous.

Au sujet de ces rentiers, il semble, page 278, 2^e vol., que vous ayez un grand secret à nous révéler par ces mots qui annoncent une réflexion profonde : *je dirai davantage*. Mais qu'allez-vous donc nous apprendre? Nous ne le savons peut-être déjà que trop. Ecoutez, François, & profitez de la leçon!

« L'accroissement de la *dette publique* a comme *dénaturé* l'esprit social, en *multipliant*

(29)

» chez quelques nations le nombre des *personnes* qui ont un intérêt contraire à l'intérêt
» commun. LES RENTIERS VEULENT, PAR-
» DESSUS TOUT, LA RICHESSE DU TRÉSOR
» ROYAL ».

Oui, Monsieur, vous l'avez très-bien dit; voilà le vrai mot de l'énigme, le point de ralliement des *agiateurs*. Voilà ce qu'ils appellent, dans les transports de leur barbare joie, *la vraie richesse de l'Etat*. On voit bien que vous êtes instruit. Ils s'inquietent fort peu de savoir comment notre argent, gagné à la sueur de nos fronts, entre dans ce trésor, pourvu qu'il en sorte à leur seul profit. De-là les systêmes d'argent ou de papier qu'on échange contre du pur argent. Vous en connoissez toutes les conséquences & tous les effets!

Vous dites encore vrai, quand vous ajoutez (même page), « & comme l'étendue des
» impôts en est la source la plus facile; les tri-
» butaires (le peuple sur-tout qui en compose
» la principale partie, qui n'a point d'argent
» à prêter), trouvent aujourd'hui, dans le
» sein même de l'Etat, une partie *adverse*,

» dont le crédit & l'influence s'accroissent de
 » jour en jour ». Tout est de vous, Monsieur,
 dans cette phrase, jusqu'à la parenthèse. J'a-
 vois donc quelque raison de vous forcer,
 comme je l'essayois, à nous développer vous-
 même votre système ; persuadé qu'un homme
 de votre *caractère* se rencontreroit tôt ou tard,
 malgré le feu de son éloquence, avec les
 amis de Sulli, du bon sens & des principes
 d'une bonne administration. Ainsi, malgré les
 raisons que vous pouviez avoir de le taire,
 nous devons vous savoir gré de nous avoir ré-
 velé le secret de l'agiot. Tout ce que vous ve-
 nez de dire ici est dans la plus exacte vérité.

Les amis de Sulli avoient déjà dit que « la
 » faculté d'emprunter, pour ne pas devenir
 » funeste aux nations ; n'eût dû, entre les
 » mains d'une administration sage, être em-
 » ployée que pour étendre & accélérer des
 » entreprises utiles ». Le conseil étoit salu-
 taire ; mais qu'est-il arrivé ? C'est à vous,
 Monsieur, à nous l'apprendre, sans vous adres-
 ser aux Administrateurs des autres nations éga-
 rées dans le labyrinthe de la dette publique. Votre
 exemple seul fera plus d'impression que tout

ce que je pourrois dire ; vous qui, sans doute,
 avez été forcé de nous charger de cinquante
 millions d'intérêts annuels par vos emprunts.
 Aussi est-ce ce qui vous arrache cet aveu en
 même-tems si modeste & si éloquent, qu'on
 trouve dans votre 2^e vol. page 380.

« La faculté d'emprunter n'a pas tardé à
 » devenir un instrument de plus au service de
 » l'ambition politique & des passions guerrières ;
 » c'est avec ce secours qu'on a pu dépenser
 » deux & trois cens millions, au lieu de qua-
 » rante ou cinquante qu'on eût levé peut-être
 » avec effort par la voie des impôts extraor-
 » dinaires. Ainsi, comme tous les moyens de
 » force aveuglément dirigés, la faculté d'em-
 » prunter est devenue FUNESTE aux nations ».

C'est donc vous, Monsieur, qui nous ap-
 prenez aujourd'hui, avec toute la pompe du
 style, que la faculté d'emprunter nous est de-
 venue funeste ; & vous nous livrez ensuite à
 nos réflexions sur le présent & sur l'avenir.
 A un mal si urgent, vous opposez cependant
 un remède ; le voici : c'est que « tous les Gou-
 » vernemens devroient convenir entr'eux, par
 » un pacte solennel susceptible d'exécution, de

» ne jamais emprunter pour se faire la guerre ». J'admire cette ressource. Que diriez-vous d'un homme qui ayant porté la contagion dans un pays , proposeroit à tous les habitans , pour la faire cesser , de convenir entr'eux , par un *paëte solemnel & susceptible d'exécution* , que chacun restera enfermé chez soi , & ne pourra en fortir , sous quelque prétexte que ce soit , pas même pour manger ? Je n'ose pousser plus loin les réflexions que vos ressources font naître , & je passe à une autre lettre.

J'ai l'honneur d'être , Monsieur , &c.



LETTRE

LETTRE IV.

JE reprends la plume , Monsieur , avec quelque joie , & c'est vous-même qui m'avez rendu l'espérance par un passage que je viens de découvrir , page 381 de votre 2^e vol.

Vous y dites , en poursuivant la même pensée , & toujours avec éloquence : « *mais le bien n'arrivera-t-il pas de l'excès du mal ? Les nations qui sont chargées d'une dette immense & d'impôts proportionnés , ne seront-elles pas arrêtées dans leurs efforts ? Sans doute ; c'est à de pareilles circonstances qu'on doit le plus souvent le retour de la tranquillité ; & dans ces momens où la flatterie célèbre la modération & la magnanimité des Princes , l'auguste vérité ne trouveroit à parler que de leur impuissance* ».

Je me trompois , Monsieur , dans ma dernière lettre ; je croyois que vous n'aviez indiqué qu'un remède , en voici un autre qui paroît plus puissant , plus énergique. Il est vrai qu'il faut le deviner ; car n'ayant pas expliqué

E

(34)

assez nettement votre pensée, on peut prendre le change; mais dans cette obscurité même, il paroît assez clair que vous avez voulu parler ou de la tranquillité, du calme qui succede aux orages, aux tempêtes, ou d'une *impuissance* quelconque, sans doute de celle de faire la guerre. Dans le premier cas, il est certain qu'il faut quelquefois des orages, des tempêtes, pour ramener le calme & la tranquillité, & l'ordre a souvent pris naissance dans le sein du désordre. Pour goûter le plaisir, il faut avoir connu la peine; cette pensée est profonde & philosophique. D'après vos principes, Monsieur, il semble que, dans certaines circonstances, il seroit avantageux de jeter une fois tous les hommes dans la riviere, surtout ceux qui ne savent pas nager, pour essayer, pour voir, pour leur apprendre à en connoître le danger. Je parie que cette épreuve les mettroit si fort sur leurs gardes, que personne n'oseroit plus approcher de ses bords. Et alors cette retenue seroit un bien : *chat échaudé craint l'eau froide*. Dans l'autre cas, c'est-à-dire, dans cet état d'*impuissance* des Princes, le seul dont *l'auguste vérité* trouveroit

(35)

à parler, il est évident que si vous voulez parler vous-même de l'impossibilité de faire la guerre, même défensive, cet état assureroit la paix, & le silence des armes est toujours desirable. Il est vrai que les conditions de cette paix pourroient être un peu dures : n'importe; le sang ne seroit point versé, & c'est toujours un bien, une ressource que vous auriez indiquée, & à laquelle personne n'avoit encore pensé. Mais pourquoi nous indiquer de pareils remèdes? Pourquoi ne pas imiter les bons gens, ou Sancho-Pança, qui se tiroit toujours d'affaire par quelque proverbe, & ne pas dire tout nettement, je ne pouvois mieux faire, *j'ai fait de la terre le fossé*, & vous êtes dedans : c'est plus simple & plus vrai.

Parmi vos grandes idées d'administration, & qui vous appartiennent, on trouve encore celle-ci, 2^e vol. p. 382 : qu'il faut compter sur la vertu des Princes, encore plus que sur leur science. Au lieu de les apostropher ainsi, au lieu de leur ôter cette dernière qualité, il me semble qu'un autre auroit supposé la possibilité de la réunion des deux. D'ailleurs, il suffit d'être éclairé pour être vertueux, & un Roi

(36)

peut avoir des lumieres. Ma proposition, contraire à vos *pensées*, vous étonne; je vais tâcher de la développer; & pour le faire d'une maniere plus frappante & plus énergique, je me servirai de vos expressions. Pardonnez, si j'emprunte votre langage.

Je dis donc, par exemple, contre votre sentiment, que la *morale* n'est point *l'esprit des siecles*, quoique chaque siecle ait sa morale & son esprit. Elle est le fruit des idées qui éclairent les siecles & guident l'esprit des hommes. La *grande intelligence*, effet d'une méditation profonde & non superficielle des grandes vérités politiques, peut seule faire voir toute la circonférence de la vertu publique. *L'horison de la bienfaisance* s'étend par les vertus éclairées du flambeau du génie. C'est ainsi que l'esprit des Rois, lorsqu'on leur découvre l'immensité de la carrière qu'ils doivent parcourir, soutient & nourrit leur courage dans celle des vertus morales qu'ils ont à exercer pendant la durée de leur regne, & qui leur sont indiquées par la science. Ne me trouvez-vous pas habile plagiaire, Monsieur? Je vous ai prévenu que toutes ces expressions étoient de vous.

(37)

En vain dites-vous, page 382, que *cette science n'est presque jamais égale aux difficultés; qu'elle a peine à démêler la vérité dans ce dédale d'intérêts qui la cachent & l'obscurcissent*. Je ne vous comprends pas. Vous ajoutez que *la vertu, ce sentiment sublime, se trouve comme la racine de toutes les pensées utiles, soit en administration, soit en politique*. Je ne vous comprends pas davantage; & je vous conçois encore moins, lorsque vous dites, page 383, que c'est aussi *la vertu qui, pour les Souverains, est comme le fil d'Ariane dans le labyrinthe des erreurs, des doutes & des incertitudes*. Je m'y perds.

Une semblable métaphysique, Monsieur, sur la racine des pensées utiles, sur celle de la vertu des Princes, est hors de ma portée. Elle étonnera peut-être non seulement les Princes eux-mêmes; mais les Philosophes qui ont étudié l'origine & la liaison de nos idées. Hélas! Monsieur, je vous le dis en ami, & pour la dernière fois, il est fâcheux qu'un homme de votre caractère, un génie de votre trempe, ait voulu nous parler métaphysique dans un Ouvrage de Finances.

(38)

N'ambitionnez donc plus, je vous prie, le titre de *Métaphysicien*, il ne peut pas vous aller. Si l'on vous accorde celui de *Financier*, prenez-le bien vite, de peur que quelque connoisseur trop sévère n'y substitue celui d'*homme de banque*. Quant à celui d'*Administrateur*, c'est encore une grande question; & à ce sujet, j'ai quelques remarques à vous faire sur vos idées d'administration, que je trouve *restreintes* & un peu *mercantiles*; sur celles de votre législation ou justice, que je trouve *fausses*, & sur la nécessité des principes dans un Administrateur; mais comme ces remarques se trouvent toutes faites & exposées dans un charmant Ouvrage, je vais vous en rappeler quelques traits; c'est Mentor qui va vous parler: supposez-vous Télémaque & écoutez.

« Les gens qui n'ont point de principes dans les affaires, & qui n'ont point de vrai discernement dans l'esprit, vont toujours comme à tâtons; c'est un hasard quand ils ne se trompent pas; ils ne savent pas même précisément ce qu'ils cherchent, ni à quoi ils doivent tendre. Ils ne savent que se défier, & se défient plutôt des honnêtes gens

(39)

» qui les contredisent, que des trompeurs qui les flattent. Ce qui empêche qu'un Roi ne soit trompé, c'est la connoissance générale du Gouvernement.... N'en doutez pas, mon cher Télémaque; le gouvernement d'un Royaume demande une certaine harmonie comme la musique, & de justes proportions comme l'architecture. Mais on ne donneroit point le nom d'habile musicien à celui qui se contenteroit de trouver des sons harmonieux, & qui ne se mettroit point en peine de les unir & de les accorder, pour en composer une musique douce & touchante. Il ressembleroit à l'Architecte ignorant qui croit avoir tout fait, pourvu qu'il assemble de grandes colonnes & beaucoup de pierres bien taillées, sans penser à l'ordre & à la proportion de son édifice. Vient-il à le construire & à l'élever: l'ouvrage fait voit que son ame n'a pas su penser avec assez d'étendue, pour concevoir à la fois le dessein général d'un beau monument. Quand on est né avec un caractère d'esprit court & subalterne, avec ce génie borné au détail, on n'est propre qu'à exécuter sous autrui ».

(40)

Vous connoissez la réponse de Télémaque ; qui dit à Mentor : *il me semble que je comprends tout ce que vous dites*, liv. 22.

On fait en effet que la vérité a un langage clair, très-intelligible, & que les grandes vues, les vrais principes ; enfin, le génie, sont nécessaires pour former un grand Administrateur ; & que ce titre ne peut pas convenir à tout le monde. Excusez ma franchise. Vous prétendez cependant qu'on ne peut pas vous le refuser ; que personne, avant vous, n'avoit introduit dans les finances un langage plus noble & plus pompeux ; que vous avez fait de Colbert un éloge superbe qui a été couronné par une Académie ; & que vous êtes, à une infinité d'égards, supérieur aux autres. J'y consens ; mais où sont donc vos bases en administration, vos vues, vos principes ? J'ai beau chercher, je ne peux jamais rien trouver. Croyez-vous qu'un système de finances (si toutefois la réunion de vos idées mérite ce nom), qui ne tend qu'à enrichir des rentiers ou des agioteurs, qu'à nourrir, qu'à entretenir le luxe des Villes aux dépens des travaux essentiels & de la population des campagnes ;
qui

(41)

qui perd de vue tous les objets d'utilité réelle, toutes les sources des vraies richesses, pour engraisser quelques citadins, soit le fruit du génie, suppose des vues bien profondes. Vous croyez donc que l'apparence de la prospérité est préférable à la prospérité même ; qu'un peuple est très-heureux, un royaume florissant, lorsqu'il y a quelques Artistes richement vêtus, quelques Banquiers fortunés, quelques Capitalistes dont les fonds immenses peuvent ouvrir des routes à travers des campagnes stériles & désertes ? Je suis encore obligé d'avoir recours à Mentor ; c'est lui qui parle :

« Souvenez-vous, dit-il à Télémaque, qu'un
» autre mal, presque incurable, est le luxe.
» Comme la trop grande autorité empoisonne
» les Rois, le luxe empoisonne toute une na-
» tion. On dit que le luxe sert à nourrir les
» pauvres aux dépens des riches ; comme si les
» pauvres ne pouvoient gagner leur vie plus
» utilement, en multipliant les fruits de la
» terre, sans amolir les richesses par des raffi-
» nemens de volupté. Toute une nation s'ac-
» coutume à regarder comme des nécessités
» de la vie des choses superflues. Ce sont tous

F

(42)

» les jours de nouvelles nécessités qu'on in-
 » vente, & on ne peut plus se passer des choses
 » qu'on ne connoissoit pas trente ans aupara-
 » vant. Ce luxe s'appelle *bon goût, perfection*
 » *des arts, & politesse de la nation.* Ce vice,
 » qui en attire une infinité d'autres, est loué
 » comme une *vertu.* Il répand sa contagion jus-
 » qu'aux derniers de la lie du peuple. Les pro-
 » ches parens du Roi veulent imiter sa magni-
 » ficence; les grands, celle des parens du Roi;
 » les gens médiocres veulent égaler les grands;
 » car qui est-ce qui se fait justice? Les petits
 » veulent passer pour médiocres; tout le
 » monde fait plus qu'il ne peut; les uns, par
 » faste & pour se prévaloir de leurs richesses;
 » les autres, par mauvaise honte & pour ca-
 » cher leur pauvreté. Ceux-mêmes qui sont
 » assez sages pour condamner un si grand dé-
 » sordre, ne le sont pas assez pour oser lever
 » la tête les premiers, & pour donner des
 » exemples contraires. Toute une nation se
 » ruine; toutes les conditions se confondent.
 » La passion d'acquérir du bien pour soutenir
 » une vaine dépense, corrompt les ames les
 » plus pures; il n'est plus question que d'être

(43)

» riche : la pauvreté est une infamie. Soyez
 » savant, habile, vertueux; instruisez les
 » hommes, gagnez des batailles, sauvez la
 » patrie, sacrifiez tous vos intérêts : vous êtes
 » méprisé, si vos talens ne sont relevés par le
 » faste. Ceux même qui n'ont pas de bien
 » veulent paroître en avoir, & dépensent
 » comme s'ils en avoient. On *emprunte*, on
 » trompe, on use de mille artifices, &c.»
Liv. 22.

D'après cette peinture aussi élégante que
 vraie des désordres causés par notre luxe,
 déjà porté fort loin sous Louis XIV, j'ose
 vous demander, Monsieur, si les Apologistes
 de Colbert doivent être bien reçus dans un
 siècle où le luxe, pareil au débordement d'un
 grand fleuve, dont les eaux fangeuses entraî-
 nent & gâtent tout, s'est enfin élevé à une
 telle hauteur, que les esprits les moins pro-
 fonds, au lieu d'en être éblouis, en sont ef-
 frayés, & ne voient, dans cet excès, qu'une
 apparence de prospérité qui couvre la plus
 grande misère, & peut-être la ruine prochaine
 de la nation.

Vous savez que Télémaque, avant son dé-

(44)

part pour la défense d'Idoménée, avoit laissé la ville de Salente remplie d'Artisans pour les objets destinés à augmenter les plaisirs, la magnificence de cette Capitale. Quand il y revint, il la trouva moins peuplée & moins magnifique. Il en témoigna sa surprise à Mentor, qui lui répond :

« Avez-vous remarqué l'état de la campagne autour de la Ville? Oui, reprend Télémaque, j'ai vu par-tout le labourage en honneur, & les champs défrichés. Lequel vaut mieux, ajouta Mentor, ou une Ville superbe en or & en argent, avec une campagne négligée & stérile; ou une campagne cultivée & fertile, avec une ville médiocre & modeste dans ses mœurs? Une grande Ville fort peuplée d'artisans occupés à amolir les mœurs par les délices de la vie, quand elle est entourée d'un royaume pauvre & mal cultivé, ressemble à un monstre dont la tête est d'une grosseur énorme, & dont tout le corps est exténué & n'a aucune proportion avec cette tête. C'est le nombre du peuple & l'abondance des alimens, qui forment la vraie force & la vraie richesse

(45)

» d'un royaume. Idoménée a maintenant un
 » peuple innombrable & infatigable dans le
 » travail, qui remplit toute l'étendue de son
 » pays. Tout son pays n'est plus qu'une Ville,
 » Salente n'en est que le centre. Nous avons
 » transporté de la Ville dans la campagne les
 » hommes qui manquoient à la campagne, &
 » qui étoient superflus dans la Ville. La multiplication des fruits de la terre augmente
 » plus son royaume qu'une conquête. Ainsi
 » Idoménée est beaucoup plus puissant qu'il
 » ne l'étoit quand vous admiriez sa magnificence. Cet éclat éblouissant cachoit une
 » foiblesse & une misère qui eussent bientôt
 » renversé son empire. Maintenant il a un
 » plus grand nombre d'hommes, & il les nourrit plus facilement. Ces hommes accoutumés
 » au travail, à la peine & au mépris de la vie
 » par l'amour des bonnes loix, sont tout prêts
 » à combattre pour défendre les terres cultivées de leur propre main; bientôt cet Etat,
 » que vous croyez déchu, fera la merveille
 » de l'Hesperie ».

Toutes ces vérités, ces grands tableaux vous étonnent sans doute, Monsieur, vous qui ne

(46.)

connoissez que l'art d'emprunter, de faire circuler à votre maniere, c'est-à-dire, autour de la place Victoire ou de la place Vendôme, le numéraire, & d'enrichir quelques citadins. Il n'est point étonnant que, né dans un petit Etat destitué de terres, & qui ne se nourrit que de luxe ou de son industrie, vous ayez un systême d'administration si rétréci, propre à enrichir des rentiers, à favoriser le luxe. Mais ce qui est fait pour étonner, c'est qu'avec vos prétentions au grand caractère moral, après avoir été Directeur des Finances d'un royaume très-riche en fonds de terre, vous ayez perdu totalement de vue cet objet, & que vous n'avez pas vu que cet excès de luxe ruine non seulement les Etats, mais favorise & amene enfin le despotisme, auquel un Républicain a tant de peine à s'accoutumer. Il est vrai que vous en êtes l'ennemi, puisque vous avez dit quelque part que « le despotisme » est une faulx qui brûle la moisson, tandis » que la confiance au contraire féconde & » développe tous les moyens de force & d'industrie ». J'en conviens. Mais croyez-vous, de bonne foi, que les Réglemens de Colbert,

(47)

vos héros, offrent les grands moyens de force & de richesses pour un Etat, & attirent la confiance. Cette confiance est toujours, comme vous savez, l'affaire du moment; & quiconque, en administration, ne se repose que sur la confiance publique, sur des emprunts & des loteries, & agit ainsi constamment, sans d'autres vues, donne la preuve la plus complète de la nécessité des expédiens, & de la plus grande disette de principes & de ressources. C'est faire comme les sauvages de la Louisiane, c'est couper l'arbre au pied pour en avoir le fruit. Telle est à peu près l'image de votre administration & de vos moyens.

Ainsi, Monsieur, on peut conclure de ce qui vient d'être dit, que vos idées sur la Justice ou Législation, sur l'Administration des Finances & les Gouvernemens, ne portent déjà que sur des bases ruineuses, ou plutôt ne portent sur rien de solide. Quelques-uns de vos calculs, de vos tableaux, vont faire l'objet de la lettre qui suit.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

LETTRE V.

JE ne prétends examiner , Monsieur , dans cette Lettre , que des principes & des maximes que Sulli ni Colbert n'ont pas su imaginer , & qui , pour me servir de votre expression , font la propriété de votre esprit. Le grand point seroit sans doute de faire profiter le public du doux fruit de vos veilles. Il s'agit de développer les ressources que vous nous offrez , & de montrer à la lueur de quelque flambeau , & d'après des principes solides , si elles sont avantageuses ou nuisibles. « Car dans un tems » d'ignorance , dit le Génie de la haute Guienne , » on n'a aucun doute , même quand on fait les » plus grands maux ».

En parlant des propriétaires fonciers , & sur-tout des propriétaires riches , vous assurez d'une manière tranchante , que les mouvemens de fortune dans la classe des riches , ne doivent pas inquiéter ; & vous adressant au Gouvernement , vous lui dites : soumettez ces lions aux règles de la Justice ; assujettissez-les à l'empire
des

des loix ; tempérez l'exercice rigoureux des droits de propriété ; tout fléchit , ajoutez-vous , aujourd'hui sous le pouvoir des possesseurs des fruits de la terre , qui sont parvenus facilement à ne donner , pour prix d'un travail grossier , que le plus étroit nécessaire.... Ils jouissent , comme d'un attribut personnel , des avantages qu'ils ne doivent point à la supériorité de leur essence , mais à des conventions faites de main d'homme....

Voilà votre profession de foi , Monsieur , sur les propriétaires des terres , & sur les moyens de les subjuguier. Cela s'accorde avec ce que vous disiez en 1775 sur ces mêmes propriétaires : qu'importent , disiez-vous alors , les droits de propriété à qui ne possède rien?... Les propriétaires sont des lions à qui il ne faut pas laisser le tems de s'élancer.... On est effrayé en ouvrant le Code des Loix , de n'y trouver que des institutions en faveur des propriétaires.

Dans les plans de Sulli & de Colbert même , on ne voit pas que pour faire regner l'harmonie entre les différentes classes d'hommes qui composent la société d'un Etat bien organisé , agricoles ou non , il fût nécessaire de sacrifier les propriétaires fonciers aux autres classes.

(50)

Vous fûtes relevé en 1775 par M. l'Abbé Morrelet, qui vous démontra la fausseté de vos vues, tout l'odieux & toute l'injustice d'une pareille législation. Ce que vous répétez aujourd'hui sert à prouver une chose qui est vraie, c'est que vous ne changez jamais de sentiment. Eh! quelles loix, grand Dieu! substitueriez-vous donc à celles qui assurent nos propriétés? Comment recevriez-vous un pauvre malheureux qui vous diroit: de quel droit jouissez-vous de *trois cens* mille livres de rente, tandis que j'ai tant de peine à vivre? Vous lui répondriez sans doute: *cela ne vous regarde pas; c'est le fruit de mon industrie.* Le propriétaire foncier lui répondroit de même: mon bien est le fruit de mon travail, de celui de mes peres. Je l'ai gagné à la sueur de mon front; & le pain que vous mangez, c'est moi qui ai fourni la matière avec laquelle il est fait; sans moi, vous ne mangeriez pas même du pain.

En faveur de quelle classe de citoyens faut-il enchaîner *ces lions propriétaires*? Est-ce pour la classe du peuple indigent? Il ne peut vivre que des richesses du propriétaire. Est-ce pour

(51)

celle des Manufacturiers, des Artistes, &c. Non. Ils ne vivent non plus que de la fortune des propriétaires riches, dont les revenus & les *mouvemens*, quoi que vous en disiez, les *inquiètent* toujours beaucoup. Quelle est donc la classe privilégiée? Si l'on suit votre législation des tarifs, on la devine aisément, & je laisse à penser si vos regles de Justice à cet égard sont conformes à celles de l'équité naturelle, celles que tous les Rois justes & les Administrateurs honnêtes & vertueux, de tous les tems & de tous les pays, ont toujours respectées. Des pensées si neuves sur l'*harmonie sociale* ne sont donc réellement qu'à vous seul, & vous forment en effet une *propriété d'esprit* très-singulière.

Permettez que *j'arrête ici ma pensée* (pour me servir d'une expression qui vous est si familière) sur cet amour que vous portez, à ce qu'il paroît, encore plus loin que Sulli, pour les pauvres habitans des Provinces, & surtout des campagnes. Vous craignez *d'étendre*, dites-vous, *trop loin*, ainsi que l'a fait Colbert, *le rigorisme politique*, en vous inquiétant inutilement d'une quantité de résultats inséparables

(52)

du mouvement de la société ; car l'on arriveroit peut-être , ajoutez-vous , jusqu'à regretter l'invention de la charrue , qui en accélérant les travaux des campagnes , a rendu la part des propriétaires beaucoup plus considérable , &c. Vous concluez dans le même chapitre (11 du 3^e vol.) : ainsi les découvertes du génie dans les arts mécaniques , la rapidité de l'exécution ne tournent point à l'avantage des hommes de travail ; il n'en résulte qu'une augmentation de moyens pour satisfaire les goûts & les vanités de ceux qui disposent des productions de la terre.

Sans m'arrêter , Monsieur , à ce que vos propositions peuvent avoir d'obscur , ne croiroit-on pas , à vous entendre parler d'une manière si tendre en faveur de la classe dénuée de richesses , & que vous appelez la classe déshéritée , que sous votre administration tout a changé de face ; que ce peuple déshérité a éprouvé l'effet d'un zèle le plus ardent ? De quels maux l'avez-vous donc délivré ? Quelle exemption avez-vous procurée aux propriétaires , aux cultivateurs , au négoce , aux pauvres artisans ? Quel bien avez-vous répandu sur vos vingt-six millions d'hommes qui

(53)

occupent la surface du royaume ? Quels nouveaux moyens de subsister avez-vous imaginés ? Ce pauvre peuple , objet de votre attendrissement , est-il plus heureux , mieux vêtu , mieux nourri ? Enfin , est-il dans l'aisance ? Ne paie-t-il plus d'impôts au-delà de ses facultés ? Ou en paie-t-il moins ? Ou n'en paie-t-il plus aucun ? Votre faculté d'emprunter a-t-elle fait disparaître la pauvreté , ou allégé le poids de la dette publique , évaluée par vous même à plus de trois milliards quatre cens millions ? Où sont donc les effets de cet amour patriotique si tendre & si étonnant dans un étranger regnicole ?

De tous côtés , je jette les yeux sur cette France rendue si heureuse par vos grandes opérations ; je cherche les améliorations faites à propos pour les revenus du Roi & le bien de l'Etat ; j'ai beau chercher , je ne trouve rien. Est-ce que vous voudriez enfin me forcer à dire avec un Auteur moderne , que « les Charlatans les plus brillamment vêtus , ne sont pas ceux qui vendent les meilleures drogues » ?

Vous avez fait , dit-on , quelques économies dans la maison du Roi. Mais où sont-elles ?

Puisque la dépense totale est restée la même. Que dis-je ! Elle est plus forte que du tems de l'Abbé Terray. Cela vous a été démontré sans réplique. Le total de cet article , qui forme les n^{os} 7 & 8 de votre compte rendu , monte à 33,740,000 livres. J'y vois un excédent de dépense de 740,000 liv. depuis la réforme.

Quelles économies avez-vous faites de plus, Monsieur , en faveur du peuple sur - tout ? Est-ce que tous les droits anciens & nouveaux sur les consommations de bouche , ont été supprimés pendant votre direction ? Les taxes sur les marchandises dont le peuple use pour ses besoins les plus pressans , ont-elles été *tempérées* par quelque règlement avantageux ? Auriez-vous renoncé à la perception des droits que vous avez jugé à propos de répartir entre trois illustres Compagnies de nouvelle fabrique , que vous distinguez fort ingénieusement sous les noms de *Ferme générale , premiere division ; de Régie générale , deuxieme division ; & d'Administration générale , troisieme division ?* A quelle somme finale les portez-vous ainsi divisées & classées pour l'allégement & la consolation du peuple qui déjà , suivant vous-

même , souffroit cruellement sous les seuls Fermiers généraux ? Calculons.

1 ^o . Le produit de la Ferme générale est de.....	186 millions, & déd. faite de	166,000,000 ^{fr}
2 ^o . Régie générale.....	52	déduct. faite de 51,000,000
3 ^o . Administration générale....	53	déduct. faite de 41,000,000
	<u>291 millions, & déd. faite de</u>	<u>258,500,000^{fr}</u>

A ce revenu , joignons celui des recettes générales pour ce que vous nous en dites seulement.

1 ^o . En deux vingtiemes , toutes déductions faites de frais & indemnités.....	55,000,000 ^{fr}	} 76,500,000 ^{fr}
Et le 3 ^e vingtieme...	21,500,000	
2 ^o . Taille , quatre-vingt-quinze millions, sur quoi , si l'on veut déduire quatre millions, reste.....	91,000,000 ^{fr}	
3 ^o . Capitation , net.....	41,500,000	
	<u>209,000,000^{fr}</u>	
	<u>258,500,000</u>	
TOTAL.....	<u>467,500,000^{fr}</u>	

Ainsi , en récapitulant routes ces différentes répartitions de nos richesses dans les caisses

des Fermiers, Régisseurs, Administrateurs & Receveurs Généraux, nous trouverons pour total général des principaux revenus, non compris les autres *menus*, la somme de 467,500,000 liv.

Voilà donc, Monsieur, le revenu fixe, juste & invariable que vous donnez au Roi d'abord, & sans exclusion d'autres droits, sur le beau & vaste territoire de la France! Il seroit curieux peut-être de comparer cet état actuel de nos Finances, je ne dis pas avec ceux que nous ont laissés les Sulli, les Richelieu, les Mazarin, les Colbert, mais avec les comptes de l'Abbé Terray. C'est celui-là qui aimoit les peuples! Mais au moins, il avoit la franchise de dire qu'il ne connoissoit que les impôts pour faire vivre le Roi, payer ses dettes & les nôtres.

Son compte rendu, imprimé aussi, mais après sa mort, nous donne pour 1772, un bénéfice de cinq millions en excédent de recette sur la dépense acquittée. Quel phénomène! Il faut l'avoir vu & lu pour le croire, de la part d'un homme si peu fêté par l'opinion publique. Ce compte, qui fut rédigé en 1774, sur la fin du ministère de son Auteur, est

est très-court, modeste, & fort clair. Vous l'avez lu, Monsieur, & vous auriez pu nous en donner une esquisse. Vous n'avez pas daigné en dire un mot. Vous avez eu la même réserve sur ceux de MM. Turgot, Clugny & Taboureau. Sans chercher à en pénétrer les motifs, examinons le compte de l'Abbé Terray.

Il ne contient que huit pages; aussi n'y trouve-t-on aucune phrase inutile, aucune figure de Rhétorique; pas un mot de Métaphysique, pas un sur la personne de l'Auteur, sur son caractère moral, sur son génie, sur ses prétentions. Tout y est simple, clair & précis; l'Auteur ne dit que ce qu'il faut dire, & n'omet rien d'essentiel pour le Roi & les Contrôleurs généraux qui devoient lui succéder.

Il porte la recette pour l'année 1775 à la somme de.....	366,879,746 ^{fr}
Les déductions à celle de..	157,475,206
Reste net pour le trésor royal	<u>210,404,540^{fr}</u>

Il indiquoit en outre l'accroissement annuel des revenus pour les années 1775, 1776 & 1777; ce qui seroit alors élever la colonne du revenu net à 219,680,640 liv.

C'étoit-là se voir presque au pair avec la dépense, dont l'état ne montoit qu'à 219,880,395^{fr}

Les remboursemens, argent comptant, montoient, chaque année, à 24,482,133 liv.

Il convient, vu *la dépense augmentée dans les divers départemens*, avoir suppléé par *des expédiens* à l'insuffisance de la recette.

S'il a augmenté les *anticipations*, l'Etat se trouvoit libéré de *cinquante-neuf millions* de capital. C'étoit par-là qu'il conservoit, dit-il, le retour du crédit & la confiance.

Mais les *frais de banque* paroissoient lui tenir fort au cœur. Quand il se trouvoit dans la détresse, il étoit obligé, à son grand regret, d'avoir recours à *la bourse de son usurier* : c'étoit son expression familière, qui nous laisse une énigme à deviner, dont quelqu'un donnera vraisemblablement quelque jour le mot. C'étoit une franchise presque angloise de la part de cet Administrateur. Notre Abbé s'attendoit encore sur le sort de ce pauvre peuple, dans son compte rendu à Louis XVI. Si ses yeux ne se mouilloient pas de larmes comme les vôtres, d'après ce que vous nous dites dans votre introduction, du moins son

cœur paroissoit ferré, & son ame fortement affectée. Il faisoit des prédictions aussi. Il annonce les événemens des années suivantes; il faut l'entendre lui-même : voici ce qu'il dit :

« A l'égard des années suivantes, la recette » se rapprochera de la dépense; mais comme » elle ne sera pas suffisante, il faudra employer » *des expédiens toujours ruineux*, & qui rameneront le désordre ».

Cette prédiction prouve que l'Abbé Terray avoit pressenti les *expédiens ruineux* qu'on emploieroit après lui, & qui ramènent le désordre, sans remédier jamais au mal. Il ajoute dans le même compte rendu :

« Un véritable serviteur de Votre Majesté » ne peut envisager sans peine cette situation; » & je ne cesserai de réclamer auprès d'Elle, » jusqu'à ce que la recette soit devenue égale » ou même supérieure à la dépense, par la » réduction de la dernière. En effet, Sire, » toutes les parties de la recette sont portées » au plus haut point possible; les baux à ferme » sont réglés pour six ans; je ne puis espérer » aucun accroissement de revenu assez considérable pour couvrir ce vuide; il ne reste

(60)

» que des objets de peu d'importance à per-
 » fectionner ; ce n'est donc que par la dimi-
 » nution dans les dépenses qu'on pourra joindre
 » le premier & le dernier jour de l'année ,
 » fans contracter de nouvelles dettes ».

Est-ce bien là, Monsieur, le langage d'un Administrateur auquel on ne soupçonnoit pas la moindre trace d'économie politique dans le cerveau ? Il va plus loin que vous, quand il déplore notre triste situation ; mais il nous offre des ressources & les moyens de nous délivrer sans surcharger l'Etat, c'est-à-dire, sans contracter de nouvelles dettes, sans faire des emprunts. Si vous lui refusez la sensibilité de l'ame, que personne ne lui accorde, vous ne pouvez lui refuser les ressources du génie & le talent de grand Administrateur. Il espéroit voir la France plus heureuse ; il faisoit entrevoir au moins l'aurore d'un beau jour. Vous me désespérez avec vos loteries & vos emprunts.

« Oui, disoit-il, j'espère que la guerre ré-
 » duira ses dépenses. Mais il est nécessaire que
 » Votre Majesté donne les ordres les plus
 » précis pour régler la dépense de sa maison.

(61)

» Trop d'ordonnateurs différens en dirigeant &
 » arrêtent les dépenses arbitraires. Il faudroit
 » détruire ou rectifier tant d'usage, & mettre
 » tant de réformes, que le zele, accompagné
 » de la plus grande activité, aura besoin de
 » toute votre autorité pour surmonter tant
 » d'obstacles.

» Cependant Votre Majesté ne sera vérita-
 » blement heureuse & redoutable à ses enne-
 » mis, ses sujets ne seront pleinement satis-
 » faits, qu'après le rétablissement de l'ordre
 » dans ses Finances ».

Il n'y a là ni ambiguïté, ni galimatias.

Ne reconnoissez-vous pas l'Administrateur véritablement grand ? Ne vous a-t-il pas tracé la route que vous deviez suivre dès votre entrée à l'Administration ? Cet homme ne méritoit-il pas vos éloges & votre reconnoissance ? Vous n'en dites rien.

Écoutez-le encore sur des réformes plus essentielles. Son style est énergique, & tel qu'il convient au sujet.

« La libération ne s'opérera avec effet qu'à
 » la suite du bon ordre ; & le soulagement du
 » peuple ne peut venir avant la diminution
 » des dépenses & des dettes.

(62)

» Voilà, Sire, la source du bien & du mal.
 » Si la dépense surpasse chaque année la re-
 » cette, chaque année la dette augmentera;
 » & par conséquent, les charges du peuple
 » seront en proportion.

» Si au contraire la recette égale la dépense,
 » alors par les mesures prises, la dette dimi-
 » nuera chaque année, soit par l'extinction
 » des rentes viagères, soit par les rembour-
 » semens en argent qui ne seront point sus-
 » pendus. Ainsi dans peu d'années, Votre Ma-
 » jesté pourra soulager ses peuples d'une par-
 » tie des impositions qu'ils portent.

» Cet ouvrage, Sire, si digne de votre sen-
 » sibilité, vous étoit réservé.

» Je ne puis ajouter à la recette que j'ai
 » augmentée de près de soixante millions.

» Je ne puis retrancher sur la dette, que j'ai
 » réduite de près de vingt millions. Un mot
 » de vous, Sire, un signe de Votre Majesté
 » fera agir ces ordonnateurs avec l'attention
 » qu'ils doivent donner à un objet si impor-
 » tant.

» Vos Finances approchent du point qu'il
 » faut atteindre pour commencer une libéra-

(63)

» tion effective & prompte. Ne souffrez plus
 » qu'elle s'éloigne; l'abîme dans lequel les
 » Finances alloient tomber en 1770 ne tar-
 » deroit pas à s'ouvrir ».

C'est-là, Monsieur, où finit le compte très-
 clair & très-expressif de notre Abbé. Son
 porte-feuille, dit-on, étoit plein de projets
 d'économie qu'il n'a pu faire exécuter. Vous
 conviendrez qu'il avoit de la franchise, le
 ton convenable, de grandes ressources; &
 qu'en fait de Finances, il alloit droit au but.
 De son tems, les impôts ne pouvoient plus
 s'accroître; il prêchoit perpétuellement l'éco-
 nomie, & la diminution des dépenses dans
 tous les départemens. Il étoit effrayé du far-
 deau de la dette publique, dont les seuls inté-
 rêts annuels absorbent *aujourd'hui*, suivant vos
 calculs, les *deux cinquièmes des revenus du Roi*.
 Malgré son poids énorme, notre Abbé ne dé-
 sespéroit pas d'en venir à bout. Vous trouvez
 sans doute ses moyens très-insuffisans. Com-
 ment auriez-vous fait, si vous eussiez eu,
 comme lui, à payer les frais du mariage de
 Monseigneur le Dauphin, ceux de Messei-
 gneurs les Comte de Provence & d'Artois,

(64)

l'établissement de leur maison , les approvisionnemens que Louis XV avoit ordonnés , les révolutions arrivées dans la Magistrature , & d'autres objets assez importans ? Vous direz sans doute , j'aurois fait ce qu'il n'aimoit pas , j'aurois emprunté , j'aurois grossi la dette publique. Convenez que cet Administrateur , intrépide économe , devoit avoir bien des ressources dans l'esprit , devoit bien *aimer* , pour me servir de vos expressions , *Rome & les Romains* , pour oser seulement concevoir l'espérance de l'extinction totale de la dette publique , & de le dire dans un tems où il falloit faire face à tout , où il étoit écrasé de dépenses , au milieu des murmures de la Cour & de tout le public. Quelle tête ! Quel courage ! Ne vous fâchez pas , Monsieur , du parallèle ; cet homme d'Eglise , de Robe & de Finance , valoit bien un *homme de Banque*.

Il n'avoit pas autant de prétentions que vous ; mais il connoissoit la machine & la faisoit aller. On crioit contre lui ; on a crié de même contre vos emprunts & vos loteries. Que sont devenues ses améliorations , direz-vous ? Que sont devenues les vôtres ? Sous lui
la

(65)

la recette & la dépense montoient de part & d'autre à deux cens dix-huit millions environ pour le trésor royal. Ce rapprochement pourroit lui faire quelque honneur. Votre compte rendu porte la recette à *deux cens soixante-quatre millions* , & la dépense à *deux cens cinquante-quatre*. Ce seroit avoir été plus qu'au pair dans un tems de crise. Mais ne vous a-t-on pas démontré qu'en réalité votre recette n'étoit que de deux cens cinquante-cinq millions ; & que la dépense , soustraite aux regards des curieux , montoit à deux cens soixante-quinze millions ? La différence pour le trésor royal est donc en perte , & non en bénéfice , de près de vingt millions. Si on poursuivoit rigoureusement le parallèle , de quel côté croyez-vous que le public instruit feroit pencher la balance ? Je ne parle point du *caractère moral* ; il n'est question ici que de vos chiffres & des siens. Que m'importent à moi qui souffre des tableaux pompeux , des discours emphatiques , des épisodes tristes , & un Auteur sentimental ? Il me faut un homme d'Etat & du pain.

Vous parlez très-magnifiquement de la *faculté d'emprunter* , que vous déclarez funeste

aux nations ; & nul Administrateur ne l'a exercée avec plus d'étendue que vous. Vous osez dire à toute la France : je n'ai point mis d'impôts dans toutes les campagnes ; & vous me grevez d'impôts par des ordres arbitraires & secrets que vous faites exécuter au fond de ma Province. Vous laissez lever *quatre cens soixante-sept millions* par vos Financiers ou Agioteurs de toute espece ; & vous dites fièrement à un Prince qui aime son peuple & qui veut le soulager : *je paie toutes les dépenses sans impôts ; les Banquiers & les Capitalistes de Paris me fournissent seuls tout l'argent dont j'ai besoin.*

L'Abbé Terray croyoit avoir épuisé tous les moyens de mettre la France à contribution. Plus habile que lui, vous en avez imaginé un terrible. Les intérêts seuls de votre emprunt s'élevent à la somme de *cinquante millions* ; ce qui donne un capital d'environ *huit cens millions* à payer par la nation ; en outre, vos augmentations en finance, dont vous avez chargé le peuple, montent à plus de *soixante millions* annuels. Convenez que vous avez laissé à vos successeurs une cruelle tâche à remplir ; & que si l'Abbé Terray vous avoit

ouvert des routes , & les avoit semées de fleurs , celles que vous laissez à vos successeurs sont remplies de beaucoup d'épines ! Mais vous avez un caractère , Monsieur , & ce caractère vous persuade que vous ne vous êtes pas trompé , & qu'on ne pouvoit pas mieux faire. J'en conclus que vous êtes un homme supérieur & inimitable. Je passe à la sixieme Lettre.
J'ai l'honneur d'être , Monsieur , &c.



(68)

L E T T R E V I.

J E vais examiner, Monsieur, dans celle-ci, ce que j'appelle votre *Architecture fiscale*; car à force de vous lire, je finis par imiter votre style; & il faut bien se tirer aussi de la barbarie où nous étions avant vous. *C'est assez avoir vécu, dites-vous 2^e vol., sous des loix fiscales, ineptes & barbares..... La langue d'ailleurs n'en est ni fort claire, ni fort élégante.... L'attention superficielle donnée jusqu'à présent à ces matières, & l'obscurité dont on les a toujours environnées, ont entretenu toutes sortes d'erreurs. & d'opinions exagérées.* Je conviens de tous ces faits avec vous, Monsieur: vous allez nous réformer, nous tirer de la barbarie, nous apprendre à parler même; quelle obligation la France ne vous aura-t-elle pas un jour! Vous voyez qu'en mon particulier, je cherche aussi à vous payer le tribut de ma reconnaissance.

D'abord vous vous occupez des moyens de *niveller*, dites-vous, nos fortunes trop *inégales*, trop *disparates*. Je vous suis très-obligé; la

(69)

mienne est si fort au-dessous du niveau de celle de certains Financiers, que je désespère la voir monter jamais aussi haut; & ma *vieille raison*, qui est celle de nos peres, me persuade qu'il n'en sera jamais rien. Cependant voyons vos moyens.

Un des principaux est d'abord la réduction du prix du sel, dans la partie connue sous le nom de *Gabelles*, à six sols environ la livre. Celui du *tabac* reste à peu près le même. Les droits de traite foraine étant moins, dites-vous, un obstacle réel au commerce qu'un embarras inutile; vous les changez en un tarif universel déposé aux douanes des Ports de mer & des Villes frontières du Royaume. Vous desirez encore faire quelques changemens aux droits d'Aides. Enfin, vous soumettez le tout à des calculs à perte de vue. Je ne vous suivrai pas dans ce labyrinthe de calculs où vous vous êtes perdu; je n'ai pas envie de vous en tirer, & je vous y laisse jusqu'à nouvel ordre.

Le prix du sel, tel que vous l'indiquez par votre réforme, me paroît encore exorbitant, sur-tout pour les Provinces où on ne le paie que deux sols ou six liards la livre, & même

un fol, deux liards, comme en Bretagne, &c. Puisque vous voulez faire des réformes, pourquoi ne pas adopter celles qui ont été déjà proposées ? Elles ne sont pas mauvaises ; mais il paroît que vous n'aimez que les *propriétés de votre esprit*. Vous savez qu'on a déjà indiqué deux moyens de réformer la Gabelle.

La première consistoit à rendre totalement libre la vente du sel, afin que ce commerce prenant plus d'étendue, rapportât au Prince beaucoup plus qu'il ne lui rend aujourd'hui, quoique muni de son privilège exclusif & d'autres entraves.

La deuxième consistoit à prendre le droit de remplacement de cet impôt sur le produit des marais salans, ou du territoire, soit en raison de la taxe fixée par arpent, soit sur les sels en masse ou en bouillon, ou autrement, mais toujours sur le lieu où il se forme.

L'un ou l'autre de ces moyens éviteroit les scandales que vous décrivez, après tous les Auteurs, & feroit cesser enfin le *cri universel* que cet impôt fait jeter. Mais il est clair que ces idées ne vous appartenant point, vous ne pouviez les adopter.

Quant à l'impôt sur le tabac, & à la culture de cette plante qu'on élevoit autrefois en France, votre génie ne vous suggere rien. Il faut laisser, dites-vous, les choses telles qu'elles sont ; & pour nous consoler de la perte du droit qu'ont toutes les nations de la terre de cultiver les plantes, vous dites aux Alsaciens & aux Flamands : « arrachez cette » plante, arrachez cette plante ; le tabac n'est » pas cher : il n'est qu'à 3 liv. 2 s. en corde, à » 3 liv. 10 s. rapé. *L'impôt sur le tabac est, de » toutes les impositions, la plus douce & la plus » imperceptible* : c'est moi qui vous le dis. Il » faut laisser aux Anglois & aux Américains » cette branche de commerce ; & toutes les » landes de Bordeaux, tous les terrains incultes » de la France, dussent-ils rester éternellement » en friche, d'après mon tendre amour pour » les François, je ne consentirai jamais que » cette plante soit cultivée en France ».

Il faut avouer, Monsieur, que cette fois-ci votre génie vous a abandonné, ou que votre amour *pour Rome & les Romains* a été bien foible ou bien peu éclairé, pour nous donner un semblable conseil !

(72)

Quant à votre plan de réforme sur les *droits de traite*, branche financière aussi inepte, dites-vous, que *véritablement barbare*, & dont vous trouvez que le revenu peut être facilement remplacé par des objets de commerce dont vous donnez le *tarif* (lequel vous avez trouvé, dit-on, tout fait), je me bornerai à examiner la base sur laquelle il porte, & qui n'est autre chose que cette fameuse balance du commerce que vous croyez si essentielle, si importante pour l'agrandissement du commerce, la prospérité des Etats, & dont il faut s'emparer, selon vous, au préjudice des autres nations.

Je ne fais, Monsieur, si vous lisez les Auteurs qui ont traité certaines matières à fond, ou si vous ne les lisez pas quand vous n'avez rien à faire. Cette grande question sur les avantages ou les inconvéniens de la balance du commerce des nations, a été déjà agitée & d'une manière profonde. Il semble que tout ce qui est supérieurement fait vous soit toujours étranger; que tous les grands principes d'administration vous soient inconnus.

Vous croyez d'abord que lorsqu'un Négociant fait fortune par son trafic ou commerce

intérieur

(73)

intérieur ou extérieur, la richesse du Monarque, c'est à-dire, celle du trésor royal, doit s'accroître dans la même proportion. Voilà votre grand principe, que vous développez sur-tout dans le 3^e chap. de votre 3^e vol. & qui sert de base à presque toutes vos opérations de finances. Cela n'empêche pas que vous ne disiez ailleurs : *les fonctions du Négociant se bornent à des services que nous payons : il faut en diminuer les frais autant qu'il est possible, afin que notre dépense soit moins forte vis-à-vis d'eux*, 2^e vol. chap. 2.

Il est certain qu'une richesse qui ne consiste que dans une dépense d'argent, que je tire de ma poche, n'est pas des plus merveilleuse, ni pour un roi, ni pour une nation; & il est clair qu'il n'y a que le Négociant qui s'enrichisse. On ne finirait jamais, si l'on vouloit relever toutes vos contradictions. Mais je suppose que la somme de vos idées principales est en faveur du négoce, & je pars de cette supposition, c'est-à-dire, de l'idée où vous êtes, dans un de vos chapitres, que le trésor royal s'enrichit des richesses du Négociant, & que la balance du commerce

K

(74)

est très-avantageuse pour la nation qui la tient.

Comme vous ne voudriez pas vous en rapporter à moi, en cas d'opinion contraire, je vais vous rappeler un ou deux passages d'un Auteur qui a traité cette matière à fond, non en Marchand, ou en homme qui tient des poids & des balances, mais en homme de génie, en homme d'Etat. D'ailleurs ce qu'il dit sur cet objet majeur servira de réponse à tous vos systèmes de pécule, de banque, de papier, de loterie, d'emprunt, d'argent, & de moyens de remboursement. Pesez bien ce qu'il vous dit, c'est lui qui parle.

« L'erreur qui confond les signes des richesses avec les richesses même, enfante une autre erreur; celle de regarder une *grande masse d'argent* comme la mesure de la prospérité d'un Etat. Cette fausse opinion séduit une nation qui tâche de vendre plus qu'elle n'achète, pour tirer un surplus d'argent des autres nations, ou pour avoir en sa faveur ce qu'on appelle *la balance du commerce*. Il est contre les loix du bon ordre qu'une nation gagne l'argent d'une autre.

(75)

« Dans la nature, tout tend à l'équilibre, qui, dans les contrats, est l'avantage réciproque des Parties contractantes. Si une de ces Parties, aveuglée par la cupidité, prétend tirer son avantage du détriment de l'autre, les contrats cessent, & l'avare porte les peines de l'infraction des loix naturelles; il s'appauvrit au lieu d'accroître ses richesses. Tel est le cas d'un peuple qui, par la ruse ou par la force, parvient à faire pencher la balance du commerce de son côté. Il verra bientôt cette balance se mettre à son niveau; & pendant ses oscillations, il aura été puni de son avidité par la perte de ses richesses réelles.

« Si toutes les nations s'efforcent de vendre plus qu'elles n'achètent, le commerce est interrompu, & la société universelle est anéantie. Ce dessein est trop absurde & trop contradictoire pour occuper en même-tems toutes les nations, quoiqu'un tel système paroisse assez universellement adopté.

« Supposons un de ces peuples parvenu à son but, & que par une balance heureusement ménagée, il ait augmenté la masse

(76)

» de son argent du double ou du triple. Quel
 » fera l'effet de ce faux embonpoint de l'État,
 » qui, au lieu de la santé, annonce une ma-
 » ladie prochaine? Comme la masse des signes
 » représente la masse des productions, si leur
 » masse est multipliée, il faudra un plus grand
 » nombre de signes qu'auparavant, pour re-
 » présenter telle partie des productions. On
 » aura donc l'incommodité de payer avec deux
 » ou trois piéces de monnoie une marchan-
 » dise qu'on ne payoit ci-devant qu'avec une.
 » Le renchérissement général qui en résulte,
 » aura les suites les plus funestes....
 » Enfin, le Souverain & les Propriétaires
 » perdront par les privations occasionnées par
 » ce renchérissement universel. La surabon-
 » dance des signes des richesses est donc un
 » indice de la pauvreté imminente. Avec le
 » même nombre de ces signes, on est réelle-
 » ment plus pauvre. Cette cherté inévitable
 » dans un pays pécutieux, ruine à la fin l'in-
 » dustrie nationale. L'ouvrier payant plus cher
 » les matières premières & ses consom-
 » mations, est forcé de hausser le prix de ses ou-
 » vrages; il ne trouve plus d'acheteurs, puis-

(77)

» son prix est nécessairement au-dessus du prix
 » courant du marché général. Il sera réduit ou
 » à cesser de travailler, ou à se transplanter
 » dans un pays où la modicité du prix de ses
 » consommations lui permette de taxer ses
 » ouvrages à leur valeur acceptable au reste
 » des nations qui achètent.
 » La trop grande masse d'argent entraîne
 » donc à des dépenses contraires aux rapports
 » de société, & produit de cette manière le
 » luxe qui, dans cette occasion, détruit les
 » récoltes, & diminue le revenu national.
 » C'est ce luxe destructif qui fascine cepen-
 » dant les yeux des peuples par les efforts bril-
 » lans qu'il fait faire pour un tems à une na-
 » tion; efforts qui en surpassant les forces
 » réelles, laisseront l'État bientôt après dans
 » un abattement universel.
 » On voit par l'Histoire tous les peuples
 » entreprenans, à peine arrivés à ce degré de
 » splendeur qu'ils ambitionnent, retomber
 » dans la pauvreté, après avoir joui peu de
 » tems d'une prospérité passagère. On attribue
 » ces révolutions inévitables à la vicissitude
 » des événemens auxquels on prétend que les

(78)

» affaires des hommes sont exposées. Mais la
 » nature n'agit point au hasard ; elle suit,
 » pour opérer les événemens , des loix con-
 » rantes ; elle tend par-tout à l'équilibre du
 » bonheur de tous les individus de l'espece hu-
 » maine , si l'ignorance de l'être intelligent ne
 » trouble pas ses opérations ». *Législation uni-*
verselle, chap. 3^e, vol. 2^e, liv. 8, p. 176 & suiv.

Ainsi d'après vos idées , dans l'hypothese même de la plus brillante prospérité ; c'est encore un malheur pour les nations d'avoir accumulé une trop grande masse d'argent , & de n'avoir amoncelé que de l'argent. Croyez-vous qu'avec un marc d'argent , qui vaut aujourd'hui 50 ou 52 liv. , c'est-à-dire , dix-sept écus de 3 liv. , & avec lesquels je peux à peine acquérir deux septiers de bled , je sois réellement plus riche qu'on ne l'étoit sous Louis XI, où le marc d'argent ne valoit que 10 liv. 10 s. c'est-à-dire , trois petits écus & trente sols , & avec lesquels on se procuroit dix , & même douze septiers de bled. Réfléchissez bien sur cette différence de prix , & sur votre quantité de richesses fictives , & vous conviendrez que ce n'est donc pas la quantité d'argent qui

(79)

produit la richesse réelle des nations , mais la quantité des productions , & leur prix modique & naturel , ou de *proportion*. Ainsi non seulement votre systême d'argent pêche dans son principe *ou sa racine* , pour me servir d'une de vos expressions , mais dans son application & dans ses effets , puisque son résultat n'est pas même d'ARGENTER une nation entiere , mais une seule classe d'hommes , *votre classe privilégiée*.

D'après cet exposé , vous devez sentir , Monsieur , à combien d'inconvéniens nous meneroit la considération seule & exclusive de cette balance du commerce dont vous parlez tant. Elle est odieuse par sa nature ; elle devient onéreuse par ses succès. Et si elle fait perdre de vue les autres objets utiles , l'industrie nationale , l'agriculture , le commerce légitime & naturel , qui est l'échange des productions & des marchandises ; si elle se borne entièrement à des opérations de banque , avec des masses d'argent que possèdent certains Capitalistes , non seulement tout le reste de la nation devient misérable comme l'Espagne , mais elle est exposée aux plus grands désordres.

(80)

Une nation composée principalement de Banquiers, de Rentiers, d'Agoteurs & de Trafiquans, tels que vous les desirez, après avoir joué quelque tems à des jeux de ruse, que les loix de l'honnêteté condamnent, après avoir négligé & perdu entièrement de vue les vraies sources des richesses & du bonheur, après avoir épuisé tous les moyens d'agio, de banque, de faste, de dépense & de luxe, finiroit par n'avoir ni richesses, ni puissance.

Voilà cependant, Monsieur, le grand service que vous vouliez nous rendre; les inconvéniens que vous n'avez ni prévu, ni pu prévoir. Je ne vous suivrai pas dans ces opérations de réformes, suite du même système, & fondées sur un pareil trafic que vous proposez; j'aurois trop d'avantage sur l'*habitude de votre fausse science*. Il suffit de lire le chap. 21 de votre 3^e vol. pour se convaincre que vous n'avez d'autre ressource que celle de l'agio ou des loteries, pour opérer les remboursemens, c'est-à-dire, que vous n'avez que de nouvelles breches à proposer pour réparer les vieilles. Les cas même extraordinaires qui peuvent nécessiter ces sortes d'opérations, doivent

(81)

doivent toujours céder aux besoins habituels des peuples dans leur état ordinaire & naturel; à moins que vous ne foyez de l'avis de ceux qui pensent que les excès & les désordres d'une société politique, forment & doivent former l'état véritable & permanent de sa constitution.

Ainsi, Monsieur, c'étoit bien assez d'avoir chargé l'Etat d'une dette immense, ET QU'IL FAUDRA PAYER; d'avoir eu l'honneur de parvenir au Ministère, sans essayer de venir encore nous régenter; nous proposer de nouvelles plaies pour guérir les anciennes; & tenter de faire d'une nation aimable, douce, polie, & qui aime l'honneur par dessus tout, un peuple de Juifs ou d'Agoteurs, pour ne rien dire de plus.

En voilà assez, pour ce moment, Monsieur, sur votre Ouvrage & sur tous vos projets. On peut conclure de ce que j'ai exposé dans mes différentes Lettres, que vos idées sur la Législation, sur l'Administration morale ou Financière des Etats, sur le bonheur des hommes, sur les richesses réelles des peuples & des Rois, ne sont fondées que sur de faux principes, sont toutes mercantiles, le fruit d'un génie

L

court, d'un esprit de commerce & de spéculation qui n'est propre qu'à enrichir quelques Banquiers, &c.; mais que les grandes vues, les vrais principes, les qualités éminentes qui caractérisent l'homme d'Etat, le grand Administrateur, l'habile Financier, n'ont jamais fait partie de votre *propriété*; qu'on ne peut vous affimiler tout au plus qu'à Law, votre ancien confrere, au plan duquel vous refusez, avec raison, le *beau nom de système*; que votre mérite en Métaphysique & en Littérature, est bien mince, bien contesté; & que vous vous êtes trompé, si vous avez cru que pour être Métaphysicien, il suffisoit de prononcer quelques grands mots; & pour être Littérateur, d'avoir toujours tendu votre pensée & votre style à l'enflure, à l'emphase, au *pathos*!

Ainsi, Monsieur, manquant de principes, ne pouviez-vous pas vous dispenser de faire la liste de nos fausses richesses? D'ailleurs, personne n'exigeoit de vous que vous fussiez un grand politique. Si vous n'eussiez point écrit, peut-être quelqu'un l'auroit cru. Du reste, consolez-vous, Monsieur, tous ceux qui

ne vous comprendront pas vous admireront. Eh! comment ne les auriez-vous pas pour admirateurs! Vous avez fait *l'apocalypse des Finances*.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

Le Baron de ***.

P. S. *Les calculs & les tableaux que j'avois dessein d'ajouter à ces premieres Lettres ont été, par des considérations particulieres, renvoyés à celles qui seront comme la deuxieme partie de ma critique. M. Necker d'ailleurs a pris du tems pour nous faire part de ses grandes pensées; le Public pourroit-il me refuser l'intervalle nécessaire à la formation de bons calculs & de tableaux utiles à consolider le bonheur de la Monarchie Françoise? J'ai des matériaux; mais il me faut aussi du tems pour les mettre en œuvre.*

F I N.

